



Actualisation des tarifs CCAM du 1er janvier 2015

Contenu de ce document

Installation des mises à jour.....	1
Mise à jour de Live Update	1
Mise à jour des API Sésam-Vitale 1.40.9.1	2
Vérification des versions des API Sésam-Vitale	3
Paramétrage du Contrat d'Accès aux Soins	4
Paramétrage des nouveaux tarifs	5
Les Soins Médicaux Gratuits (article 115).....	6

Afin de pouvoir bénéficier des nouveaux tarifs des actes CCAM, il est nécessaire d'effectuer l'ensemble des mises à jours disponibles à l'aide de Médialogis Live Update, puis d'effectuer quelques modifications de paramètres.

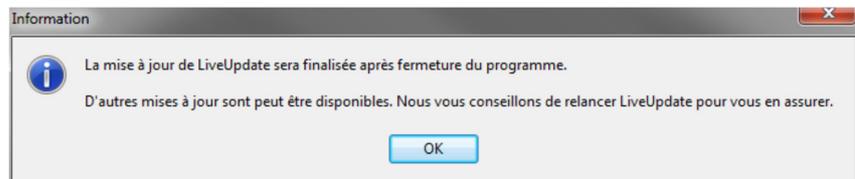
Installation des mises à jour

Fermer tous les programmes avant de démarrer Live Update, y compris votre navigateur internet (Internet Explorer, Firefox, Google Chrome...) et Médialogis SQL.

La première mise à jour à effectuer est celle de Live Update lui-même, les autres mises à jour venant ensuite, après redémarrage de Live Update. Ces installations doivent être effectuées sur chaque poste où est installé Médialogis SQL. Attention, si vous utilisez un autre programme pour créer vos feuilles de soins électroniques, ne cochez pas les installations concernant Sésam-Vitale et le module de gestion des FSE, présentées avec une icône «  » dans les listes.

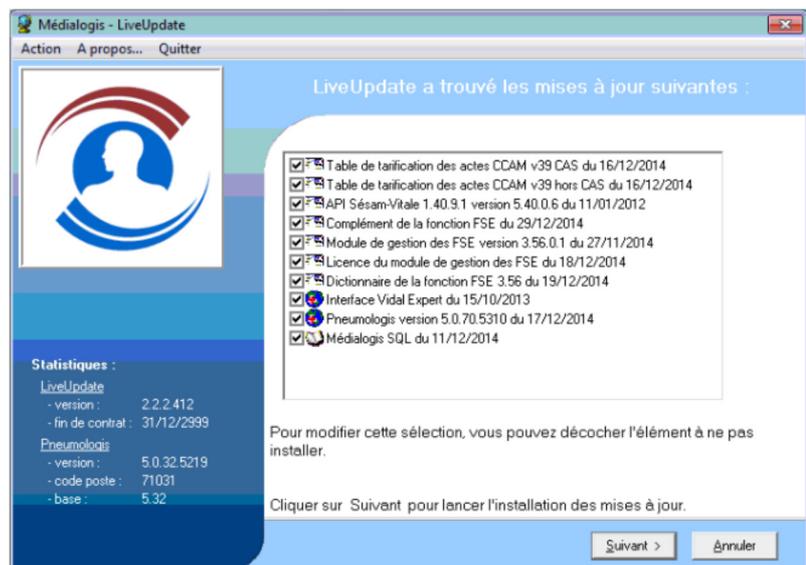
1. Mise à jour de Live Update

Le programme de mise à jour Live Update doit être actualisé en priorité pour permettre d'installer correctement les autres mises à jour. Pour cela, si votre version n'est pas à jour, l'exécution de Live Update s'achèvera sur le message suivant :



Dans ce cas, valider ce message, fermer Live Update, attendre quelques secondes et relancer Live Update pour rechercher les autres mises à jour disponibles. Normalement, vous devez obtenir une liste ressemblant à ceci :

Votre liste peut contenir davantage de modules à mettre à jour.





Médialogis S.A.
29 bis, rue Buffon
75005 Paris

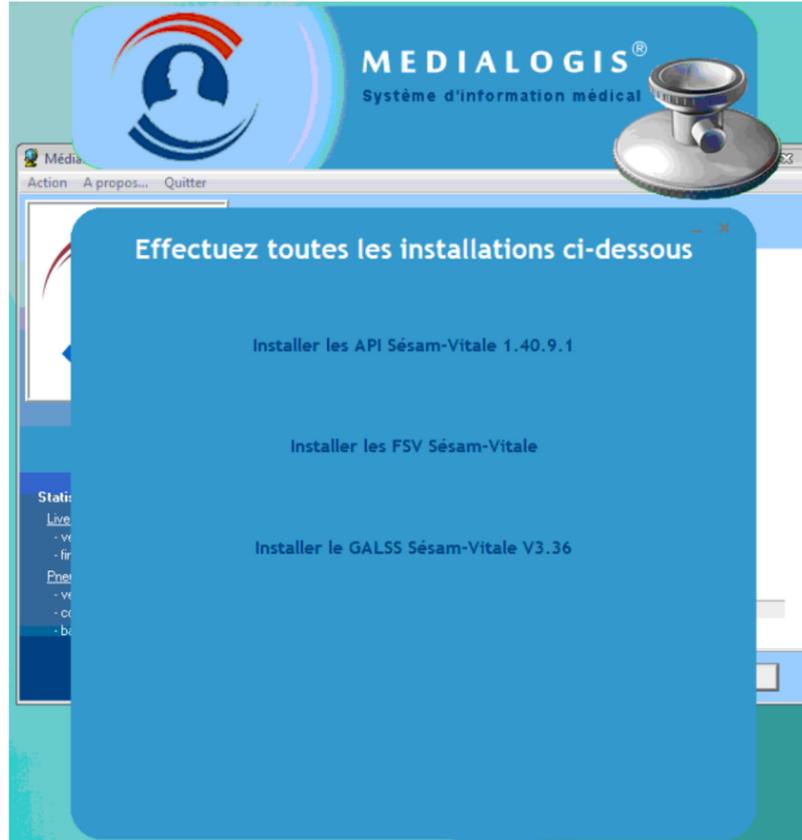
Tél. : 01.55.43.00.43
Fax : 01.45.87.38.63

<http://www.medialogis.com>
E-Mail : medialogis@medialogis.com

30 décembre 2014
Page 2/6

2. Mise à jour des API Sésam-Vitale 1.40.9.1

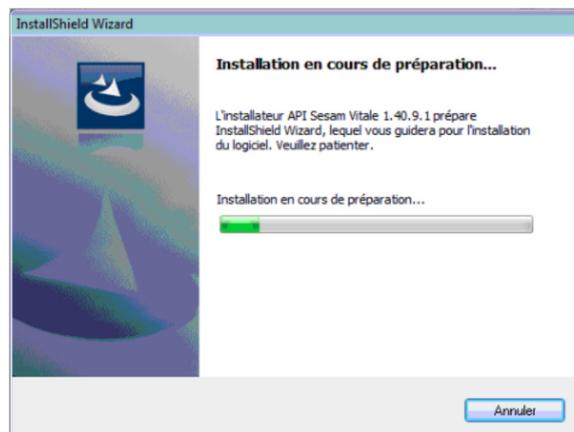
Durant l'installation des mises à jour, si vous avez choisi d'installer les composants Sésam-Vitale, vous obtiendrez le menu suivant :



Ces 3 installations, fournies par le GIE Sésam-Vitale, doivent impérativement être effectuées pour vous permettre d'utiliser notre module de gestion des FSE. Attendre la fin d'une installation avant de passer à la suivante.

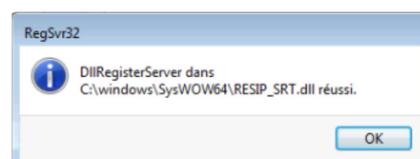
Leur lancement demande parfois plusieurs secondes avant de s'afficher :

Il suffit de cliquer sur les boutons « Suivant > », puis « Installer » et enfin « Terminer ». Passer ensuite à l'installation suivante du menu jusqu'à la dernière. Fermer ensuite le menu d'installation.



3. Mise à jour des autres modules

Certaines installations nécessitent l'enregistrement de programmes dans la base de registre de Windows. Concrètement, cela se traduit par affichage de la fenêtre ci-contre :

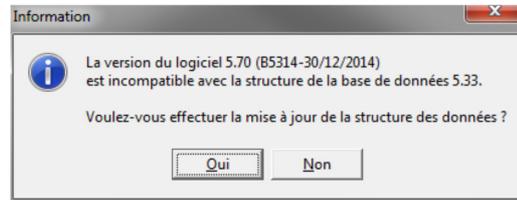


Il suffit de cliquer sur « Ok » afin de permettre à Live Update de passer à l'installation suivante.



Fermer Live Update une fois toutes les mises à jour installées. Démarrez Médialogis SQL sur un poste. Vous obtiendrez la fenêtre ci-contre :

Ne pas ouvrir Médialogis SQL sur d'autres postes. Cliquer sur « Oui » pour mettre à jour la structure format de la base de données. **Ne pas ouvrir d'autres programmes** et attendre l'affichage du message « Mise à jour terminée ». Valider le message.



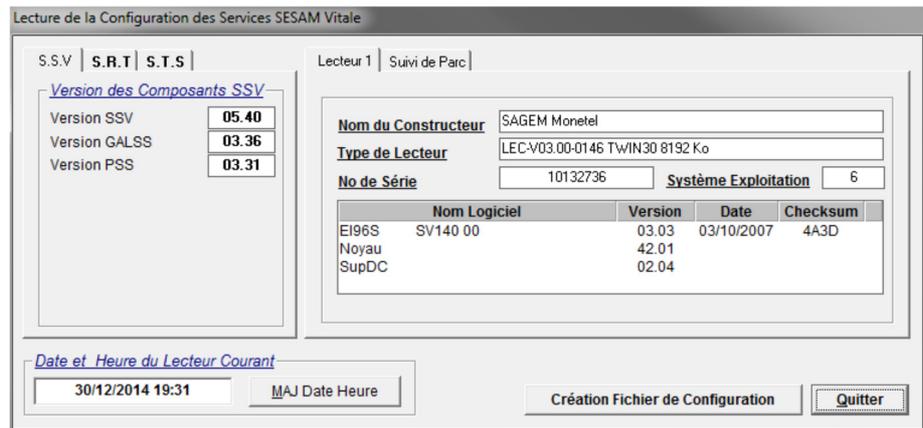
Le poste ainsi que la base de données sont désormais pleinement opérationnels. Mettre à jour les autres postes avec Live Update. Passer ensuite au paragraphe suivant de cette documentation.

Vérification des versions des API Sésam-Vitale

L'installation des API Sésam-Vitale 1.40.9.1 peut ne pas s'être déroulée correctement si certains programmes de la sécurité sociale sont en cours d'exécution (accès Ameli Pro...). Il est donc préférable de vérifier qu'elles soient correctement installées. Pour cela, démarrez Médialogis SQL sur un poste équipé d'un lecteur Sésam-Vitale. Ouvrir un dossier patient, sélectionner l'option « Paramètres Sésam-Vitale » du menu « Configuration » et cliquer sur le bouton « Lire la configuration Sésam-Vitale du poste ».

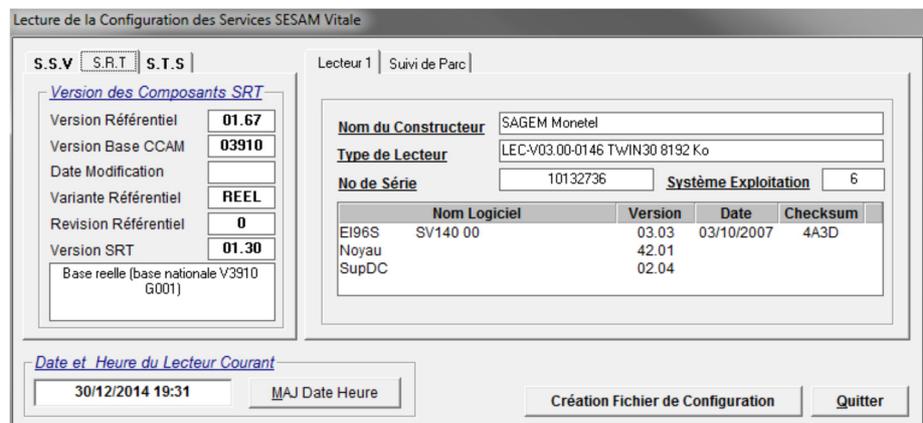
Vous devez obtenir la fenêtre ci-contre :

Vérifier que vos valeurs de la zone « Version des Composants SSV » correspondent à celles de cette image (ne pas tenir compte de la partie droite de la fenêtre).



Si ce n'est pas le cas, veuillez nous en informer par email à l'adresse : medialogis@medialogis.com (mettre francis.richard@medialogis.com en copie) en nous précisant votre nom, prénom, numéro de téléphone et la nature de l'anomalie. Nous vous rappellerons dès que possible afin de corriger les versions installées. Il ne vous sera pas possible de créer de FSE et vous devrez faire des feuilles de soins papier jusqu'à correction de l'anomalie.

Si les versions sont correctes, cliquer sur l'onglet S.R.T. et vérifier la « Version des Composants SRT » par rapport aux valeurs ci-contre :





Vérifier enfin la « Version des Composants STS » de l'onglet S.T.S. :

Nom Logiciel	Version	Date	Checksum
EI96S	SV140 00	03.03	03/10/2007
Noyau		42.01	4A3D
SupDC		02.04	

Nous informer par email en cas de différence (voire page précédente).

Cliquer sur « Quitter », puis, de retour à la fenêtre des fonctions Sésam-Vitale, cliquez sur le bouton « Version de la fonction Sésam-Vitale ». Vous devez obtenir **strictement** la fenêtre ci-contre :

Version 3.56 du 27 novembre 2014 (Version 32 Bits)
Basée sur la version 1.40 du cahier des charges SESAM-VITALE
Socle Technique de Référence 1.40.9.1
Base dictionnaire du 19/12/2014 (CDC 1.40 Add 6 + Erratum
Organismes V3.46 + CCAM Dentaire)
Intégrée dans le Logiciel MEDIALOGIS MEDIALOGIS 5.70
Base de Données utilisée : Microsoft Access
Copyright (C) RESIP 1995

Nous informer par email en cas de différence (voire page précédente).

Paramétrage du Contrat d'Accès aux Soins

Les médecins dépendant du secteur 1 et ceux du secteur 2 ayant signé l'avenant n°8 peuvent bénéficier des tarifs revalorisés des actes CCAM. Pour cela, après avoir ouvert un dossier patient avec Médialogis SQL, il est nécessaire de l'indiquer en sélectionnant l'option « Paramètres Sésam-Vitale » du menu « Configuration » et de cliquer sur le bouton « Gestion des paramètres de la fonction ».

Sur la nouvelle fenêtre, cliquer sur « Divers » puis sur « Parcours de Soins » :

Paramètres de la Fonction SESAM/VITALE

Monsieur B

No RPPS : 100023818780
Carte de Professionnel de Santé
Gestion Remplaçant

Paramètres

- Situations
 - N°1
 - GALSS
 - Télétransmission
 - Quittance
 - Impressions
- Divers
 - Parcours de Soins**
 - CCAM
 - STS
 - Paramètres généraux
 - Paramètres non modifiables
 - Contre Codes

Paramètres du Parcours de Soins

Contrat d'Accès au Soins
Cette option ne concerne que les PS Secteur 1 DP ou Secteur 2

Taux UNCAM diminution du taux de Remboursement : 40 %
Taux UNCAM (Valeur dans le référentiel) : 40 %

Date d'installation du PS (généraliste) [] Saisie
Date d'installation du PS en zone sous-médicalisée: [] Saisie

Situation d'exercice en cours : 1 N° de facturation : 571046424 [Valider] [Annuler]

Cocher la case « Contrat d'Accès aux Soins » et valider toutes les fenêtres.



Paramétrage des nouveaux tarifs

Les codes modificateurs créés en 2013 n'existant plus à partir du 1^{er} janvier 2015, il est nécessaire de corriger vos actes comptables afin de bénéficier de cette 3^{ème} évolution des tarifs des actes CCAM. **Attention, cette correction ne doit pas être faite avant le 1/01/2015.** En effet, si vous retirez les codes modificateurs avant cette date, les actes ainsi modifiés seront facturés au tarif de base, non revalorisé, jusqu'au 1^{er} janvier 2015.

Le 1^{er} janvier 2015, avant toute facturation, accéder à l'option « Paramètres comptabilité » du menu « Comptabilité » pour afficher la liste de vos actes comptables :

Acte	Description	Code	Tarif SS	Tarif médecin	Code dép.	Code FSE
AHQB008	Electromyographie analytique du p	AHQB008	58,36	58,36		-AHQB008
AMQP012	Polysomnographie de 8 à 12 heur	AMQP012	204,95	204,95		-AMQP012109I
EQQP003	Mesure de la distance de marche	EQQP003	28,80	28,80		-EQQP003
FGRB003	Test allergologique par piqûre épici	FGRB003	28,80	28,80		-FGRB003
FGRD002	Test de provocation par ingestion	FGRD002	36,79	36,79		-FGRD002
GLQP002	Mesure de la capacité vitale lente	GLQP002	76,80	76,80		-GLQP002
GLQP007	Polygraphie respiratoire nocturne	GLQP007	138,40	138,40		-GLQP00710X
GLQP012	Mesure de la capacité vitale lente	GLQP012	37,88	37,88		-GLQP012
HBQK002	Radiographie panoramique dentor	HBQK002	21,28	21,28		-HBQK002
LAQK003	Radiographie du crâne et/ou du n	LAQK003	23,94	23,94		-LAQK003
LAQK013	Scanographie de la face	LAQK013	25,27	25,27		-LAQK013
LJQK002	Radiographie du thorax avec radi	LJQK002	45,22	45,22		-LJQK002
QZNP004	Séance de destruction de 1 à 10 i	QZNP004	21,28	21,28		-QZNP004
YYYY030	Supplément pour réalisation d'un e	YYYY030+	3,86	3,90	DA	-YYYY03010 Y
YYYY030	Supplément pour réalisation d'un e	YYYY030	2,66	2,66		-YYYY030

Pour chaque acte où figurent des modificateurs dans la colonne « Code FSE », cliquer sur le code pour le sélectionner, cliquer une seconde fois pour entrer en mode modification, se placer après les modificateurs et les supprimer, ainsi que les chiffres « 10 » qui ne sont plus utiles. Concrètement, pour l'acte « -AMQP012109I » de l'image ci-dessus, on doit obtenir seulement « -AMQP012 », correspondant au code CCAM classique sur 7 caractères précédé du tiret.

Si vous avez effectué des associations d'actes pré-établies, remplacez les codes modificateurs situés en position 10 et 11 par des espaces.

Par exemple, l'association « -GLQP00210X 2@-YYYY0761009 2@-YYYY23210 1 » devient « -GLQP00210 2@-YYYY07610 2@-YYYY23210 1 ».

Les actes étant désormais corrigés, il est possible d'obtenir les nouveaux tarifs (à partir du 1^{er} janvier 2015 seulement) en sélectionnant l'acte à actualiser dans la colonne « Code FSE » puis en cliquant sur le bouton d'actualisation du prix :

Acte	Description	Code	Tarif SS	Tarif médecin	Code dép.	Code FSE
-----	-----	---	0,00	0,00		
CSMCSMPC	Consultation	CSMCSMPC	28,00	28,00		-CS@MPC@MCS
CS	CONSULTATION	CS	23,00	23,00		-CS
MPC	MPC	MPC	2,00	2,00		-MPC
MCS	MCS	MCS	3,00	3,00		-MCS
MPJ	enfants - 16 ans	MPJ	5,00	5,00		-MPJ
DA	deplacement autorisé	DA	7,00	7,00		-DA
CS-16	CONSULTATION -16ans	CS-16	28,00	28,00		-CS@MPJ
GLQP008	Mesure de la capacité vitale I	GLQP008	67,20	67,20		-GLQP008
C2	consultation spécialisée	CE	46,00	46,00		CF2@C
GLMF001	Adaptation des réglages d'une	GLMF001	28,00	28,00		-GLMF001
FGRP003	Test allergologique épicutané	FGRP003	29,89	29,89		-FGRP003
FGRP005	Test allergologique épicutané	FGRP005	34,16	34,16		-FGRP005
FGRB004	Test allergologique par piqûre	FGRB004b	31,51	31,51		-FGRB004
GLQP012	Courbe Débit Volume	GLQP012	39,51	39,51		-GLQP012

Les tarifs SS et médecin sont automatiquement actualisés s'il y a lieu.

Le nouveau module de facturation est désormais pleinement opérationnel.



Les Soins Médicaux Gratuits (article 115)

Cette nouvelle version intègre la gestion des Soins Médicaux Gratuits. Si le patient est concerné, sur la FSE, cliquer sur



le bouton « Exonérations » pour afficher la fenêtre des divers cas d'exonérations :

Exonération du Ticket Modérateur (par défaut pour la Facture)

Exonération selon nature assurance

Maternité Date de maternité : 29/12/2014

Accident de Travail Date Accident Travail : 29/12/2014
N° Accident Travail :

Dispositif de Prévention

Soins Médicaux gratuits (SMG) Montant PEC SMG :

Exonération selon nature de l'acte

Pas d'exonération du ticket modérateur

Soins en rapport avec un acte K ou KC >=50 ou en rapport avec un acte exonérant

Forçage Soins relatif aux ALD

Assuré ou bénéficiaire exonéré

Fond National de Solidarité

Soins en rapport avec un acte CCAM exonérant hors facture

Soins Particuliers Exonérés :

Prestations exonérantes

Traitement de la stérilité

Soins exonérés pour les nouveaux nés

Dépistage du virus HIV

Soins des nourrissons (30 premiers jours de vie)

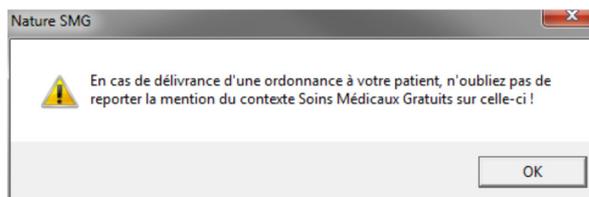
Forçages du Code Exonération

Forçage code Exo 0

Ok

Annuler

Sélectionner la rubrique « Soins Médicaux gratuits (SMG) » et préciser le montant pris en charge. La FSE bascule automatiquement en tiers payant sur la part obligatoire AMO. La validation de la FSE affiche alors un message d'information :



La FSE est ensuite créée de la façon habituelle.